

TARIF BLEU

L'assurance d'un tarif fixé par l'Etat



Un fournisseur et producteur d'énergies renouvelables partout en France

Un Tarif Réglementé encadré par les pouvoirs publics



Le même tarif partout en France

Pas d'engagement, le changement de fournisseur est gratuit



Des conseillers à votre écoute par mail et téléphone

ILS NOUS FONT CONFIANCE. POURQUOI PAS VOUS ?

Notre présence nationale et notre expertise sur les différents métiers de l'énergie nous permettent d'accompagner des collectivités, des PME et des grands groupes aux secteurs d'activités variés : Radio France, Siemens, Les Opéras de Paris, Caterpillar, l'Aéroport de Toulouse-Blagnac et bien d'autres encore !



TARIF BLEU ÉLECTRICITÉ CLIENTS PROFESSIONNELLS Au 1er février 2022

Votre puissance (kVA)	Tarifs simples		Tarifs option « heures creuses »		
	Abonnement mensuel en € HT	Le kWh en € HT	Abonnement mensuel en € HT	Le kWh en € HT*	
				Heures pleines	Heures creuses
3 kVA	10,05	0,1388			
Option Verte	3,00				
6 kVA	12,44	0,1388	12,59	0,144	0,1215
Option Verte	3,00		3,00		
9 kVA	14,65	0,1388	14,94	0,144	0,1215
Option Verte	3,00		3,00		
12 kVA	17,02	0,1388	17,36	0,144	0,1215
Option Verte	3,00		3,00		
15 kVA	19,25	0,1388	19,72	0,144	0,1215
Option Verte	3,00		3,00		
18 kVA	21,44	0,1388	22,05	0,144	0,1215
Option Verte	3,00		3,00		
24 kVA	26,26	0,1388	27,21	0,144	0,1215
Option Verte	5,00		5,00		
30 kVA	30,94	0,1388	31,75	0,144	0,1215
Option Verte	5,00		5,00		
36 kVA	35,72	0,1388	36,38	0,144	0,1215
Option Verte	5,00		5,00		

SERVICES GRATUITS

Des services digitaux pour gérer en autonomie votre contrat

Le prélèvement automatique : Gérez votre budget en toute sérénité, grâce au prélèvement mensuel ou trimestriel. Vos paiements sont simplifiés, et vous économisez les frais d'envoi.

L'espace client : un espace gratuit, sécurisé et accessible 24h/24 et 7j/7 pour gérer votre contrat et connaître votre consommation.

L'auto-relève : Vous êtes alerté par email et communiquez vos relevés de compteurs pour des factures calculées au plus juste à partir de vos consommations.

SERVICE ALARME ET TÉLÉSURVEILLANCE

Travaillez l'esprit tranquille, nos experts veillent sur vous

Un abonnement à partir de 39,90€ HT / mois pour sécuriser vos locaux professionnels : par zone en votre présence ou dans leur intégralité durant votre absence



Maintenance à distance



Centre de télésurveillance



Application mobile gratuite



Garantie satisfait ou remboursé

> Plus d'infos sur professionnels.geg.fr/alarme-telesurveillance

*Les prix proposés et mentionnés ci-dessus incluent la fourniture et l'acheminement de l'énergie électrique. Ils s'entendent hors toutes taxes et en euros. Ils seront majorés de plein droit :

TTC comprenant : CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) - CSPE (Contribution au Service Public d'Électricité) - TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité incluant l'hypothèse d'une taxe départementale de 4, 25% et une taxe communale de 8,5%. Ces taux peuvent varier en fonction des communes et des départements ; pour connaître ces taux, reportez vous à votre facture d'électricité) - TVA à 20% appliquée sur la consommation (en kWh), la CSPE et la TCFE - TVA à 5.5% appliquée sur l'abonnement et la CTA. Les tarifs de l'électricité sont régulés et contrôlés par décret ou par décision de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), en conséquence une modification de prix n'est pas assimilable à une modification de contrat.

Gaz Electricité de Grenoble

8, place Robert Schuman – CS 20183 – 38042 Grenoble Cedex 09

Tél.: 04 76 84 20 00 – www.geg.fr

Société anonyme d'économie mixte local au capital de 25 261 782,76 euros - 331 995 944 RCS Grenoble - Siret 331 995 944 00047

